



# Une certaine idée du débat : comment parle-t-on d'Europe en France ?

**Maria-Christina Sotiropoulou**

**Institut des Hautes Etudes pour l'Innovation et l'Entrepreneuriat (IHEIE)  
Université Paris Sciences et Lettres**

## Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>2</b>
Petit détour historique par les trois champs de l'espace public : participation citoyenne, représentation institutionnalisée, champ médiatique .....	2
Europe : la participation citoyenne au débat en ordre dispersé .....	5
<b>Partie I - Libérer le débat pour redonner vie à la démocratie ?.....</b>	<b>6</b>
Épuisement des formes et mobilisations de masse .....	6
L'Europe au cœur des imaginaires contestataires .....	7
Introduire la démocratie délibérative .....	9
<b>Partie II - Parler d'Europe en France : retours d'expérience .....</b>	<b>11</b>
Redonner du sens à l'implication citoyenne .....	11
Une européanisation pratique du débat .....	13
<b>Partie III - Elargir l'audience, renouveler les formes, former des acteurs .....</b>	<b>16</b>
Sortir de la verticalité .....	16
Convergences et pédagogie .....	18



## **Une certaine idée du débat : comment parle-t-on d'Europe en France ?**

L'espace public renvoie au « rêve impossible d'une classe moyenne universelle et sûre d'elle-même, aspirant à vivre dans un monde fait de consensus négociés et d'échanges communicationnels purs entre êtres éclairés, en accords et responsables, un monde sans convulsion ni incident », analysait Manuel Delgado dans son ouvrage *L'espace public* comme idéologie.

### **Introduction : Petit détour historique par les trois champs de l'espace public : participation citoyenne, représentation institutionnalisée, champ médiatique.**

La place publique reste associée dans notre imaginaire politique à l'Agora. Berceau de la démocratie, Athènes et son aménagement témoignent de l'importance de l'espace public dans le fonctionnement de ce régime. Aristote, dans ses dialogues, ne manque pas de rappeler comment Socrate passait son temps sur « la place publique, près des comptoirs des marchands »<sup>1</sup>. En effet, à l'époque, le cœur de la vie de la cité était bien la place publique. Dans ce sens, la nécessité de la rhétorique dans l'espace public était indiscutable pour Aristote. C'est grâce à cet art que des principes politiques peuvent s'établir, que la communion entre citoyens peut se concevoir, que la justice peut dépasser la loi du talion et que la démocratie peut être envisageable. Ainsi, la démocratie repose, dans ses fondements, sur l'espace public.

Par ses fonctions multiples, l'espace public implique une participation active des citoyens ; un gouvernement démocratique ne saurait exister sans elle. Selon Rousseau, dans son *Contrat Social*, les Hommes doivent s'associer pour mettre en place des lois et des institutions permettant au « peuple constitué » de se gouverner lui-même. La notion de démocratie représentative est centrale : la simple participation des citoyens ne garantit pas à elle seule la démocratie. La démocratie représentative et la démocratie participative doivent pour ce faire être associées. Comme le rappelait Rousseau « Sitôt que le service public cesse d'être la principale affaire des citoyens, et qu'ils aiment mieux servir de leur bourse que de leur personne, l'État est déjà près de sa ruine. Faut-il marcher au combat ? Ils payent des troupes et restent chez eux ; faut-il aller au conseil ? Ils nomment des députés et restent chez eux. À force de paresse et d'argent, ils ont enfin des soldats pour asservir la patrie, et des représentants pour la vendre »<sup>2</sup>. L'un n'est donc pas exclusif de l'autre.

---

<sup>1</sup> Hippias mineur 368b 5-6

<sup>2</sup> Rousseau, *Du Contrat social* (1762), livre III, chapitre 15 "Des députés ou représentants".



La notion antique de l'espace public est définie politiquement et sociologiquement beaucoup plus tard. À partir de la notion kantienne de l'Öffentlichkeit, Habermas décrit l'espace public<sup>3</sup> comme un « processus au cours duquel le public, constitué d'individus faisant usage de leur raison, s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État »<sup>4</sup>. Il fonde sa réflexion dans l'émergence, dans l'Angleterre bourgeoise du XVIII<sup>e</sup> siècle, des salons et cafés ; ces espaces contribuant à multiplier les débats politiques que l'on trouvait dans les médias de l'époque. En d'autres termes, un espace public composé de « sociétés de pensée » où l'historien Augustin Cochin (mort en 1916) voit les ferments de la Révolution française indéniablement liés à l'exercice démocratique – dans sa représentation et sa participation – l'espace public complète et démultiplie la conversation citoyenne et l'information médiatique. Ce champ médiatique a pu se développer avec la déclaration, l'effectivité puis, la garantie des droits fondamentaux de la pensée, d'expression et d'association. Après la multiplication de la presse écrite, des partis politiques et des syndicats, les médias dématérialisés - radio, télévision, internet – sont encore venus élargir ce champ de la représentation et le champ médiatique, et sont tous deux éléments inhérents de l'espace public. Malheureusement, le champ correspondant à l'espace public de la participation citoyenne ne s'est pas étendu aussi nettement. Aujourd'hui, avec internet, de nouvelles places publiques - désormais numériques - apparaissent dans le paysage politique, bousculant les codes que les citoyens maîtrisaient jusqu'à lors.

La prolifération des écrits et des images ne cesse de croître ; trop souvent, la profusion des messages dilue la clarté du sens. Au-delà, à force de vouloir inciter l'intelligence sensible, l'information laisse place au storytelling. Ce dernier, nourri de l'art de la rhétorique et capable de provoquer l'émotion, symbolise l'art de raconter des histoires et la nouvelle arme des représentants politiques et médiatiques. Face à cela, l'espace public de la participation citoyenne se retrouve désarmé. Platon dans Gorgias alertait déjà les citoyens sur les vices potentiels du sophisme et de la démagogie. Plus tard, Guy Debord<sup>5</sup> et Pierre Bourdieu<sup>6</sup> insisteront sur les dangers de tels discours et particulièrement ceux tenant à l'appauvrissement discursif des hommes politiques. Ces nouvelles formes de communication brouilleraient donc le débat, car elles ne cherchent plus à informer, mais à émerveiller.

---

3 L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, 1962

4 Ibid, Payot, 1978, p. 61.

5 Guy Debord, La société du spectacle, Buchet-Chastel, 1967.

6 Pierre Bourdieu, Langage et pouvoir symbolique, Seuil, 2001.



Face à l'inondation d'informations permise par internet, il convient de souligner une réémergence de la participation citoyenne dans le débat. Contrevenant ainsi à des opinions énoncées comme étant des informations, les plateformes en ligne mettent en situation d'égalité l'émetteur et le récepteur des opinions et des informations. Cette nouvelle égalité amène même certains à abuser de la liberté quant aux termes et opinions qu'ils peuvent partager (comme l'affaire récente de la Ligue du LOL en témoigne tout particulièrement). Les citoyens se saisissent, plus ou moins rapidement, de cette idée d'une démocratie directe qui pourrait s'affranchir des médias de masse afin de développer une véritable démocratie participative, entre personnes physiques douées d'esprit critique. En ce sens, Al Gore, en 1994, comparait internet à un « nouvel âge athénien de la démocratie » lors d'un discours donné à l'Union Internationale des Télécommunications. Dix ans avant que l'accès à internet ne soit complètement popularisé, le journaliste Howard Rheingold compare déjà internet avec l'espace public habermassien y voyant un dispositif capable de revitaliser la démocratie<sup>7</sup>.

C'est dans le contexte de la généralisation d'internet, dans les foyers et les web cafés, que prend place en France en 2005 le débat référendaire sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe (TECE). Complexe et touffu, le texte voit très vite le débat sur sa substance remplacé par un choc brutal d'imaginaires opposés sur l'Europe, la France et l'état de la société. Abandon de souveraineté, remise en cause des acquis sociaux, voire des droits fondamentaux, les polémiques enflamment le web. En effet, c'est sur internet que la « dissidence » s'est le plus efficacement exprimée - c'est-à-dire les opinions en contradiction avec celles professées dans l'espace public classique par les pouvoirs en place. Les opposants au TECE ont été les premiers à ouvrir la porte sur ce nouveau champ de participation au débat. Dans une étude menée par Franck Ghitalla et Guilhem Fouetillou<sup>8</sup>, qui dépouille une base de données de plus de 2,5 millions de pages sur internet, 295 sites consacrés au débat sur le TECE sont sélectionnés. Les résultats de l'étude sont significatifs quant au rôle joué par les internautes partisans du « non » au référendum : 161 sites sont opposés au traité, 79 y sont favorables, tandis que la majorité des sites institutionnels et appartenant aux grands médias restent descriptifs et ne prennent pas position<sup>9</sup>. Ceci expliquerait, malgré des études de sondage donnant le « oui » vainqueur, le rejet du TECE, le 31 mai 2005. Margot Wallström, vice-présidente de la Commission européenne en charge de la communication, confessera aux lendemains des 'Non' français et néerlandais avoir « perdu la bataille du net ». Le web est devenu à cette occasion le nouvel espace de la diversité de points de vue que le champ médiatique traditionnel a ignoré.

---

<sup>7</sup> Howard Rheingold, Les communautés virtuelles, Addison-Wesley, 1995.

<sup>8</sup> Université de technologie de Compiègne.

<sup>9</sup> Guilhem Fouetillou, « Le web et le traité constitutionnel européen. Écologie d'une localité thématique. compétitive », Réseaux, vol. 147, no. 1, 2008, pp. 229-257.



## **Introduction : Europe, la participation citoyenne en ordre dispersé.**

La leçon de 2005 est double : un nouveau champ de la participation citoyenne s'ouvre et l'Europe mobilise les passions en France, faisant même parfois l'objet de fantasmes en tous genres. Prendre comme point de départ que les citoyens français ne s'intéressent plus à l'Europe est une erreur. Partir du principe qu'un citoyen motivé pour le débat l'est tout autant pour se rendre aux urnes est une erreur. Estimer que donner plus de compétences au Parlement européen va satisfaire les citoyens est une erreur.

En pleine rupture avec le champ représentatif et le manque d'informations claires de la part des médias, il devient urgent de raviver la démocratie participative et de redonner au débat citoyen la place qu'il mérite dans l'espace public. Selon l'enquête « Parlemètre » 2017 du Parlement européen, les Européens ont le sentiment que leur voix n'est pas entendue, aussi bien au niveau européen que national. 47% d'entre eux seulement pensent que leur voix est prise en compte. Ils jugent les institutions trop éloignées de leurs préoccupations, déconnectées de la réalité et peu transparentes. À titre d'exemple, 33% de tous les citoyens ont une image positive du Parlement européen, tandis que 42% en gardent une image neutre. Toutefois, 57% des personnes interrogées, dans le cadre du Parlemètre 2017, estiment que faire partie de l'UE est positif pour leur pays. On peut donc en déduire que les citoyens admettent largement l'utilité de cette organisation internationale, mais se sentent étrangers à son système institutionnel et donc, se sentent exclus du champ de la représentativité démocratique européenne.

Bruno Cautrès, dans son ouvrage *Les Européens aiment-ils (toujours) l'Europe ?*, constate que les représentants des institutions européennes ont fait de réels efforts dans l'information à destination du « grand public ». Cependant, ces initiatives n'émanent pas d'une logique de pédagogie, mais plutôt de communication. Les Européens ne sont pas totalement déconnectés de l'Union ; ils se sentent encore concernés, mais ont l'impression de ne pas disposer des moyens pour en profiter. C'est peut-être cela que l'on désigne communément, dans les débats, dans les discours, dans les médias, comme le déficit démocratique dont souffre l'Europe.



## **Partie I - Libérer le débat pour redonner vie à la démocratie ?**

### **Epuisement des formes et mobilisations de masse.**

Aujourd'hui, la crise latente et l'épuisement qui paralyse le système représentatif a atteint l'ensemble des institutions et des organisations de masse comme les partis et les syndicats. Les nouvelles formes que prennent les revendications témoignent de ce besoin. D'une part sous la forme de nouvelles formations politiques, successives - d'Europe écologie en 2009, Nouvelle Donne en 2012, jusqu'à La France Insoumise et La République En Marche en 2017 - toutes prétendant à un meilleur fonctionnement de la représentation avec plus ou moins de succès. Et de l'autre côté, le développement de mouvements sociaux, parfois radicaux, se réclamant de la démocratie directe et se présentant comme des alternatives politiques globales au système traditionnel des partis. Ce phénomène n'est pas nouveau. Cependant, il se multiplie et gagne différentes aires géographiques, occupant aussi bien le nord de l'Europe (par exemple Désir d'avenir en 2006, ou Nuit debout en 2016) que le Sud (Indignados et Aganaktismenoi en 2011). L'émergence régulière de ces mouvements comme revendication aux crises illustre parfaitement le besoin croissant des citoyens de renouveler des institutions traditionnelles dont ils ont le sentiment qu'elles ne sont plus au service des principes qui les avaient fondées. Certains estiment que les institutions ne sauront plus apporter les réponses attendues par les citoyens, ces derniers cherchent alors à se saisir pleinement du problème et y apporter des recommandations et des solutions, issues d'un processus décisionnel différent. Soucieux de donner à l'opinion publique sa juste place dans la démocratie, les initiateurs de ces mouvements cherchent à rompre avec le passé et proposent de nouveaux moyens de participation citoyenne. En 2006 par exemple, Ségolène Royal lance Désir d'avenir, une association dont le site internet cherchait à recueillir des idées de manière participative pour préparer la campagne présidentielle de la candidate. Allant plus loin que la plate-forme en ligne qu'était Désir d'avenir, les dernières années ont connu un foisonnement de mobilisations en tous genres : campements pacifiques, discussions collectives en assemblées générales, listes de propositions citoyennes, comités de quartiers en Espagne, en Grèce, en France et même de l'autre côté de l'Atlantique. Pour la France, pays où le droit de manifester est presque devenu une tradition historique, la jeunesse y est souvent présente. Nous pouvons citer par exemple les spectaculaires révoltes des banlieues en 2005 ou encore les mobilisations massives contre le Contrat Première Embauche. Pour le CPE, des assemblées générales ont très vite été organisées au sein des universités françaises, où parfois des centaines de milliers de personnes venaient débattre de la forme que devait prendre leur mobilisation.



La démocratie du XXI<sup>e</sup> siècle est de plus en plus organisée et vécue dans cette forme d'intelligence collective qu'on voit se développer à travers ces mobilisations. Sans *leader*, ces actions sont souvent plus que de simples mouvements contestataires. Elles deviennent de véritables organisations citoyennes où, à travers des assemblées citoyennes, des groupes de travail et des exercices délibératifs, les participants sont censés fournir des propositions. À titre d'exemple, le mouvement des Indignés qui a touché la Grèce, le Portugal et l'Espagne, ou encore Nuit debout en France, sont des organisations adoptant une action collective d'un genre nouveau, avec un mouvement décentralisé et des formes de protestations originales, dont l'occupation de lieux publics symboliques et les manifestations de papier viennent renouveler la tradition de la « manif de rue ». À cela, il faut ajouter le pouvoir de l'internet et sa capacité à mobiliser et à fédérer un grand nombre autour d'une cause, ainsi que les solidarités transnationales pour entretenir l'élan collectif au-delà de l'occupation physique de ces lieux emblématiques.

L'actualité française des gilets jaunes est une illustration récente du pouvoir de mobilisation permis par l'internet. Parti d'initiatives individuelles en ligne, le mouvement des gilets jaunes a réussi à agréger des soutiens par effet boule de neige. Les occupations physiques de lieux emblématiques de cette contestation ancrée dans l'espace périurbain dépendant de l'automobile - comme les ronds-points, les stations-service ou les péages - s'imposent au moment où le mouvement ressent le besoin de s'incarner physiquement pour occuper l'espace public. Comme l'indique le sociologue Baptiste Kotras dans une interview donnée à Mediapart le 7 décembre dernier : « *Internet est un espace privilégié pour les gens qui ne peuvent pas faire circuler leurs idées, car personne ne peut les empêcher de parler. Le web apporte une ouverture de l'espace public* ». Internet a ainsi le pouvoir de fédérer des groupes hétérogènes de citoyens et d'impulser des mouvements qui deviennent des occupations physiques. Au-delà de nos frontières européennes, le mouvement des printemps arabes, en 2011, est un autre exemple de mobilisation de masse initiée sur le web.

## **L'Europe au cœur des imaginaires contestataires.**

Pour aller plus loin que la simple mobilisation, les années 2000 et 2010 ont vu naître des formes de protestation originales, rythmées par une nouvelle forme de participation démocratique et une « organisation républicaine » sans précédent.



En Espagne par exemple, en pleine crise économique, le mouvement du 15 mai, au-delà du campement de la Puerta Del Sol, a porté des revendications politiques, telle l'exigence de réforme de la loi électorale nationale, demandant une démocratie plus directe. L'organisation collective des campeurs du 15-M a ainsi impulsé la création d'assemblées populaires dans les quartiers de Madrid. Ces assemblées ont accueilli des discussions publiques, des débats animés par des modérateurs, des tours de paroles et des propositions adoptées par consensus. Aux États-Unis, à la suite du mouvement « Occupy Wall Street », d'autres mouvements d'occupation ont vu le jour dans des lieux publics et des bâtiments fédéraux de plusieurs villes américaines, comme Washington, Boston, Chicago ou encore Los Angeles. Les indignés américains ont poursuivi leur action sur la toile, mobilisant ainsi un grand nombre dans les quatre coins du pays. Sans aucun doute, l'année 2011 a été marquée par des soulèvements populaires dans plusieurs pays et internet a joué un rôle prépondérant dans la diffusion du mouvement partout dans la planète. À Athènes, la place Syntagma fut occupée, tout l'été et jusqu'en novembre 2011, par le mouvement des indignés grecs (Aganaktismenoi). À l'image de leurs camarades espagnols, les Grecs de la « Génération des 700 euros » se réunissaient autour d'un mouvement qui se voulait transpartisan - ou plutôt non-partisan - (aucune bannière de parti politique n'a été affichée lors de ces réunions). Réclamant une démocratie directe et transparente, les Aganaktismenoi ont organisé des assemblées populaires, informelles et délibératives, dont les revendications et les résolutions issues des débats étaient soumises au vote en ligne, accessible et ouvert à tous.

Ainsi, ce n'est pas la simple occupation qui permet d'aborder un nouveau processus démocratique, puisqu'elle n'est qu'une forme de contestation. C'est la délibération et l'émergence d'idées et de propositions au sein d'assemblées citoyennes qui prouvent que le débat n'est pas stérile ou artificiel. Loin de là, quand la place publique est réellement occupée, elle revient à sa fonction primaire, celle de la vie collective, de la représentation politique et du partage citoyen. Chacun peut se saisir des sujets et participer au débat. Ce qui manque c'est le lieu, l'espace pour le faire sereinement et la confiance pour susciter le débat.

En ce qui concerne l'Europe, il semblerait qu'il n'y ait pas de lieu ni de confiance, pour susciter le débat. Souffrant de plusieurs crises depuis plus de dix ans, la légitimité de l'Europe est mise à mal et l'Union fait mauvaise presse.



Trois grandes crises, à savoir la crise « grecque » c'est-à-dire des dettes souveraines dont la Grèce est devenue l'épicentre, la crise migratoire et la crise sécuritaire, soulignent les difficultés pour le navire européen à appréhender les tempêtes tout en démontrant les failles dans sa vision politique et la solidarité entre ses États membres. Naviguant à vue, improvisant sa politique, selon la formule très juste de Luuk van Middelaar 10, l'UE s'est retrouvée confrontée en son cœur par la montée progressive des partis extrémistes boostés par ces difficultés. Toutefois, si l'on regarde de plus près, il semblerait qu'il s'agisse plus d'une distance croissante des citoyens à l'égard de l'Union européenne et une crainte pour leur vie quotidienne, plutôt qu'un rejet de principe de l'UE. Par exemple en France, selon le baromètre de la confiance Cevipof-OpinionWay par SciencesPo, étude réalisée sur la dernière décennie (2008-2018), 85% des personnes interrogées ont considéré que les responsables politiques ne se préoccupent pas d'elles. Ces mêmes personnes ont pensé, à 74%, que ce personnel politique est plutôt corrompu. Pour gouverner le pays, 61% des interrogés n'ont eu confiance ni en la gauche, ni en la droite. Le vrai sujet n'est donc pas le projet européen en lui-même, mais la participation des citoyens au sein de ce projet. À la fois technique et central, fantasmé et réel, l'Europe est un laboratoire utile pour tester l'appropriation d'un objet politique par les citoyens et développer de nouveaux concepts participatifs.

## **Introduire la démocratie délibérative.**

La démocratie délibérative peut être la solution pour contrer le manque de confiance des citoyens envers les institutions. La démocratie délibérative (avec pouvoir décisionnaire) est définie par Donatella della Porta comme « *celle qui se manifeste quand, sous certaines conditions d'égalité, d'inclusion et de transparence, un processus communicationnel basé sur la raison est capable de transformer les préférences individuelles et d'atteindre des décisions visant au bien public* » 11. Alice Le Goff, quant à elle, interroge les modes d'articulation possible entre politique délibérative et politique contestataire dans son article 12. Selon elle, « *développés à partir des années 1980 pour remettre en question l'hégémonie du paradigme agrégatif et notamment d'optiques théoriques qui avaient tendance à réduire la politique à la compétition entre groupes d'intérêts et à faire du vote la seule source de légitimité démocratique, les modèles délibératifs ont proposé de repenser les bases de cette même légitimité en la faisant reposer sur la poursuite discursive du bien commun par les citoyens* » 13.

-----

10 Luuk Van Middelaar, *Quand l'Europe improvise*, collection le débat, Gallimard, 2018.

11 Donatella della Porta, « *Deliberation in Movements* », *Acta Politica*, vol. 40, 2005, p. 340

12 Alice Le Goff, « *Démocratie délibérative, contestation et mouvements sociaux. L'idée d'un activisme délibératif et ses implications* », in *Archives de Philosophie*, Tome 74, n°2, 2011, p. 241-257.

13 *Idem*, p. 241.



Cette approche a pour objectif de raviver la notion même d'espace public qui ne trouvait plus sa place dans le modèle démocratique agrégatif. En effet, le citoyen ne quitte pas le cadre privé de ses préférences pour interagir de façon ouverte avec ceux dont les préférences diffèrent. Le principe de ce processus est très simple. Il s'agit de réunir un grand nombre de citoyens, autour de la discussion, pour formuler des propositions afin d'améliorer la vie en société. Les clés de cette méthode sont la recherche du consensus et l'inclusion afin de combattre le fossé grandissant entre citoyens et décideurs, entre « élites » et « ignorants », entre « experts » et « grand public ». À la différence de la démocratie directe, basée sur le principe du référendum et la notion manichéenne du « oui / non », la démocratie délibérative veut casser la dynamique de confrontation pour la remplacer par un débat constructif où l'objectif dépasse la contestation pour en sortir des résolutions. Quelques pays ont déjà expérimenté ce modèle au niveau local ou national. Prenons l'exemple de l'Irlande où la démocratie délibérative, conjuguée avec d'autres formes de prise de décision, a prouvé son efficacité. En 2016, le Premier ministre Leo Varadkar a mis en place une assemblée citoyenne dont le but était de rédiger un rapport sur la réforme constitutionnelle du 8e amendement concernant l'avortement. L'assemblée en question a largement soutenu la législation de l'avortement, proposition qui fut acceptée par la population lors du référendum tenu le 25 mai. L'aboutissement de ce processus décisionnel démontre la réussite d'une combinaison entre l'exercice délibératif (ici l'assemblée citoyenne), la démocratie représentative « traditionnelle » (ici l'initiative du Premier ministre de mettre en place une assemblée, puis un référendum pour valider la décision) et enfin la démocratie directe à travers ce même référendum. La démocratie délibérative ne saurait pas fonctionner seule, étant impossible de transformer les institutions officielles en assemblées géantes. Pourtant, elle a assurément sa place dans le processus décisionnel existant, tant qu'on donne la possibilité aux citoyens d'y participer. Comment adapter l'exercice délibératif dans le système actuel ? Et surtout, comment impliquer toutes les couches sociales de citoyens sans exception ?

L'acteur qui impulse l'initiative délibérative est la clé. Les institutions traditionnelles souffrent d'un manque de confiance sans précédent. Dans ce sens, elles ne sont plus en mesure d'incarner un véritable espace de confiance où tout citoyen peut exprimer pleinement ses craintes et recommandations. Difficile de revenir en arrière : l'arène politique et les médias sont largement consacrés à leur décrédibilisation, depuis trop longtemps. En revanche, les ONG, associations, think tanks et autres structures de ce type ont le potentiel de raviver le débat. Indépendantes et souvent transpartisanes, les structures associatives peuvent incarner aujourd'hui le rôle neutre d'initiateur du débat. Enfin, la dernière difficulté à surmonter réside dans la perception biaisée du projet « Europe » et le besoin de re-légitimer ce dernier. Les citoyens ont le sentiment que leur capacité à décider de leur avenir est confisquée et ont du mal à saisir ce que l'Europe incarne pour eux. Face à cette lassitude, la réponse se trouverait dans l'équilibre des pouvoirs.



Pour sortir du couple infernal « technocrates vs populistes » qui stérilise le débat sur l'Europe, à son profit, et pour apporter plus de transparence dans le processus démocratique, il faut redonner la parole aux citoyens et créer des espaces de réflexion et d'expression pour parler de l'Europe sereinement et en confiance. Les consultations citoyennes vont dans ce sens, sans que cela soit nouveau. En effet, d'autres tentatives en 2007 et en 2009, de « consultations européennes de citoyens » avaient été organisées à l'initiative de la Commission, ainsi qu'en 2005 avec l'organisation du Forum « Debate Europe ». Toutefois, c'était « encore » les institutions européennes qui se trouvaient à l'origine de ces initiatives ou le Président de la République française pour ce qui est des consultations citoyennes de 2018. Pour casser avec l'image d'une Europe opaque et technocrate, il vaut mieux ramener l'Europe aux citoyens. Il est devenu illusoire d'envisager plus de légitimité pour l'UE si le lien avec la réalité citoyenne n'est pas perceptible et les efforts de la part des institutionnels – nationaux ou européens – sont – trop souvent – ignorés ou considérés comme une tentative d'endoctrinement. Les acteurs de la société civile doivent se saisir pleinement du sujet Europe et de se transformer en Agora géante afin de faire revivre le débat démocratique.

## **Partie II - Parler d'Europe en France : retours d'expérience.**

### **Redonner du sens à l'implication citoyenne.**

Comment parler d'Europe, dans un contexte de défiance, en maximisant les opportunités de participation citoyenne au débat, aujourd'hui ? Nombreux sont ceux qui tentent d'apporter une réponse concrète à cette problématique. Nul besoin d'être un décisionnaire institutionnel pour faire preuve d'excellentes initiatives pour sortir des crises. L'état profond de défiance des citoyens à l'égard des institutions politiques – tant nationales qu'européennes – ainsi qu'une vie politique perçue comme déconnectée des préoccupations citoyennes, poussent désormais de plus en plus d'électeurs à considérer que le vote « ne sert à rien ». On constate une forme de radicalisation remettant en cause le principe même de représentativité démocratique. Toutefois, remettre en cause le rôle et la désignation de ces représentants ne signifie pas forcément que les citoyens se désintéressent de la vie politique. Les citoyens s'expriment souvent, revendiquent et échangent par le biais de canaux de communication de plus en plus nombreux. Dans ces commentaires, parfois anonymes, on rencontre un fort taux de défiance à l'égard des deux champs majoritaires de l'espace public actuel ; la politique institutionnalisée et les médias. Au-delà, nous pouvons percevoir une mobilisation massive sur les thématiques qui concernent directement les citoyens qui se manifestent.



La tendance est à donner beaucoup d'importance aux commentaires agressifs, racistes, homophobes, mais il faut bien admettre qu'émergent des mobilisations réelles et une réflexion de plus en plus basée sur le principe de coopération horizontale. Ce n'est pas un hasard si les plateformes numériques de consultation citoyenne, lancées un peu partout dans le monde depuis quelques années, rencontrent un franc succès.

Rompant avec les traditionnels sondages suivis de leurs analyses journalistiques, ces plateformes offrent l'opportunité aux participants de faire état de leurs problèmes et de proposer des solutions. Ces dernières années l'objectif est même d'aller plus loin que de simplement exprimer son opinion. La loi pour la République numérique de 2016 est issue, en partie, de contributions de 21 000 citoyens français sur un site dédié. La startup « Cap collectif », qui a mis en place cette plateforme a été sélectionnée, par la ministre Axelle Lemaire, pour son action ininterrompue depuis 2013. Certains regrettent que ce type d'actions ne soit pas systématique et citent le cas taiwanais et sa plateforme Taiwan, consacrée à plusieurs projets de loi en cours d'élaboration ou, plus proche de nous, une alternative au discours politique traditionnel, comme le parti pirate allemand. En France, plusieurs acteurs de la CivicTech se sont regroupés autour de l'association « Démocratie Ouverte » avec l'objectif d'œuvrer pour une participation citoyenne mise en valeur dans l'espace public. Cependant, la rénovation du système politique ne peut pas se résumer à l'étalage de problèmes et de solutions sur des plateformes numériques. Ces instruments numériques ont permis aux personnes ayant besoin de se rencontrer physiquement, de s'organiser sans avoir recours aux champs majoritaires de l'espace public. C'est ainsi que les gilets jaunes, via l'outil numérique, ont pu s'organiser physiquement, allant jusqu'à envisager la constitution d'une liste pour les élections européennes aujourd'hui ; le web fut donc un outil pour se rassembler, mais pas pour exprimer efficacement des revendications et des solutions. L'occupation physique de l'espace public s'avère indispensable.

Désormais, de plus en plus d'ateliers citoyens « physiques » démontrent que le contact humain et l'échange direct portent encore leurs avantages. Les débats, conversations et autres exercices rendent visibles les craintes et attentes des citoyens, tout en permettant de les éclairer sur les instruments politiques et juridiques en vigueur et les compétences de chacun. Les exercices délibératifs ont l'avantage d'accompagner le public dans la formulation de propositions et permettent aux participants de cibler les institutions compétentes pour répondre aux attentes et propositions qu'ils formulent. L'action associative doit partager ses outils avec les individus afin que le champ de participation physique à la vie démocratique retrouve l'importance qu'il mérite. Avant même les consultations démocratiques sur l'Europe voulues par le président Macron, l'idée a pu émerger dans le cadre de plusieurs associations que la démocratie est avant tout une conversation entre citoyens.



## Une européanisation pratique du débat.

Avec le discours de la Sorbonne, EuropaNova s'est par exemple saisi du moment politique pour développer ses méthodes et les inclure dans le dispositif des « consultations citoyennes pour l'Europe ». Ainsi, des débats délibératifs à destination du grand public et labélisés « consultations citoyennes » ont été organisés avec la mairie d'Issy-les-Moulineaux en automne 2018. Les sujets abordés portaient sur des thématiques concrètes telles que l'alimentation, l'emploi ou la mobilité : pas l'Europe, prise comme un sujet isolé. Concrètement, les participants ont pu faire le point sur ce qui les réjouit, sur ce qui les ennuie, et leurs propositions en présence de spécialistes capables de leur expliquer ce que l'Europe « peut faire ou pas ». Dans l'objectif de déconstruire les préjugés et de réfléchir sur des sujets européens, d'autres projets pédagogiques voient le jour au sein de structures associatives. L'Institut Jacques Delors a ainsi lancé en juillet dernier l'Académie Notre Europe ; un lieu de formation et de partage de connaissances sur les politiques européennes. À travers des rencontres, des conférences et des voyages dans des villes de l'UE, des participants venus d'horizons très divers échangent avec un vaste réseau de professionnels, experts et décideurs dans le but de sur les grands dossiers européens (agriculture, commerce, défense...). Le programme, entièrement gratuit, a attiré des jeunes d'horizons très divers ; dans la première promotion, seul un tiers venait des sciences sociales, les deux tiers restants étaient des artisans, des comédiens, ou des étudiants en chimie ou en psychologie. Plusieurs expériences de ce type témoignent de l'utilité de ces ateliers. En France, le grand débat national a mobilisé un public nombreux et très diversifié. Les citoyens ont envie de débattre et répondent présents. Des associations engagées comme le Mouvement Européen et les Jeunes Européens interviennent dans les écoles, collèges et lycées, ainsi que dans les centres de formation professionnelle et les lieux d'éducation populaire pour faire la pédagogie du sujet européen.

Œuvrant pour la participation et l'inclusion dans le débat et la citoyenneté européenne, d'autres acteurs associatifs ou parapublics tels que la fondation Heinrich Böll, le Mouvement européen-France, le collectif EuropaNova et d'autres, animent des actions dans le but d'informer et d'organiser le dialogue autour de sujets européens dont l'analyse mérite d'être approfondie. Après quelques années concentrées sur d'autres priorités, EuropaNova a renoué avec les actions de débat grand public vers 2016, en France et au-delà de l'hexagone, majoritairement tournées vers un public jeune, étudiant, et avec une bonne connaissance des institutions et du contexte européen. Des débats ont été organisés en association avec des universités européennes, réunissant un public de plus en plus diversifié parmi les étudiants, enseignants et acteurs de terrain. Les sujets, parfois techniques, sont abordés avec pédagogie afin d'en faire des discussions pluralistes et citoyennes.



À Sofia, par exemple, en février 2018, lors de la présidence bulgare du Conseil, des étudiants français, bulgares, étudiants européens en Erasmus, jeunes bénévoles d'ONG, enseignants et institutionnels (RP Commission et Présidente de l'Assemblée bulgare) ont débattu de la place des droits fondamentaux en pleine ère du numérique.

De même, lors de la Fête de l'Europe en mai 2018, un débat délibératif à la mairie d'Issy-les-Moulineaux a réuni un jeune public de collégiens, lycéens et de quelques jeunes étudiants de la commune, portant sur l'élargissement de l'UE. Pour chacun de ces exercices, une méthodologie précise assure une participation active du public qui est séparé en petits groupes. Chaque groupe est pris en charge par un expert dont le rôle est de modérer la discussion et d'apporter des précisions pendant que les participants mènent le dialogue. La suite de ces ateliers est consacrée à une mise en commun des éléments formulés en petits groupes. Ce temps permet de croiser les opinions des participants ; il s'agit d'un moment où l'on remarque souvent les mêmes craintes et les mêmes réjouissances exprimées au sein des groupes. À titre d'exemple, les jeunes se félicitent du dispositif Erasmus et demandent davantage d'échanges de ce type.

Que ce soit en Bulgarie, en Serbie, en Slovaquie ou dans la commune d'Issy-les-Moulineaux, Erasmus revient systématiquement dans les discussions comme un véritable succès de l'UE. Étonnamment, il est également applaudi par les participants plus âgés, souvent appartenant aux générations qui n'ont pas connu ce programme lors de leurs parcours universitaires. Enfin, que ce soit les jeunes étudiants concernés et convaincus, ou les Européens plus âgés et moins connaisseurs du sujet, tous confirment les conclusions issues du Parlemètre ou encore du baromètre de la confiance Cevipof-OpinionWay ; ils évoquent tous, unanimement, le manque de communication et de transparence des institutions européennes et regrettent que le processus décisionnel soit si opaque. Pour chacune de ces expériences associatives, la tendance est d'aborder des sujets qui ne sont pas régulièrement couverts par le champ médiatique. Le pilier des droits sociaux européens, l'élargissement de l'UE ou encore le projet d'une défense européenne, sont des thèmes réclamés et qui mobilisent les participants. Alors qu'on les voit apparaître timidement dans la presse et dans certains discours – notamment le sujet de l'élargissement des Balkans avec le déplacement de Nathalie Loiseau à Belgrade et à Skopje – l'idée est d'aborder des sujets que les citoyens n'ont pas l'habitude de traiter ou des sujets techniques complexes, afin de sortir de la logique que « si l'on n'en débat pas c'est que l'on ne s'y intéresse pas ». Les citoyens se réjouissent d'être Européens quand l'Europe est posée comme un sujet politique simple et comme objet du quotidien.

Afin de démystifier l'Europe, et d'en faire un dialogue à la portée de tous, EuropaNova, en partenariat avec Europartenaires, organise depuis mars 2018 des conversations européennes chaque mois. Dans la continuité des débats délibératifs, les conversations ont vocation d'informer et de contribuer au débat public en transformant les sujets européens de l'actualité en des discussions conviviales.



Des sujets d'actualité tel que le RGPD et des sujets moins couverts par le champ médiatique comme la défense du vivant et la pêche électrique sont abordés avec une approche qui permet de casser la tradition des conférences « classiques ». Traitant de sujets divers comme les élections nationales d'États membres, l'énergie, le Brexit, la défense ou encore l'écologie, les conversations permettent aux participants d'interpeller les experts invités et de dialoguer avec eux ; la majorité du temps étant consacrée aux questions et remarques formulées par le public. La différence réside dans l'approche de la discussion par le modérateur. Contrairement aux conférences habituelles, le dialogue est mené autour des remarques du public. Le modérateur, après un premier très court exposé des invités, laisse très rapidement la parole à la salle afin de guider ensuite les experts à s'exprimer en fonction des problématiques posées par les participants. L'objectif est le même que pour les débats délibératifs : permettre une réappropriation des débats européens par les citoyens eux-mêmes, en laissant à ces derniers leur juste place sur la tribune. Les résultats sont souvent les mêmes ; en une année on peut faire des parallèles entre les conclusions issues des débats et des conversations.

Les Européens s'accordent sur les mêmes sujets et expriment les mêmes craintes. Souvent une méconnaissance profonde de l'histoire de l'Europe, de sa construction et des institutions brouille les pistes et démontre la nécessité de mener un travail pédagogique encore plus poussé. En outre, quand un effort est fait dans la formulation des sujets afin d'en faire des objets simples de discussions, les citoyens répondent présents. Lors de ces événements, on retrouve un noyau dur de participants, mais également, des nouveaux publics en fonction du thème abordé. Même si l'on peut regretter qu'il s'agisse encore d'un public assez privilégié et concerné, on remarque un renouvellement régulier des profils de participants. En effet, ces événements se déroulent systématiquement dans des lieux différents (les débats délibératifs se sont déroulés dans plusieurs pays d'Europe et les conversations européennes ont été organisées dans plusieurs arrondissements de Paris, de sorte à circuler constamment dans la ville). Cette approche permet de ramener le débat sur la place publique et donc, de renouer avec ses fonctions démocratiques. En circulant régulièrement sur l'espace public, en élargissant ces actions au plus grand nombre et en démystifiant l'Europe, il est possible de réintroduire du débat politique débarrassé de la polarité technocrates/populistes, afin de faire de l'Europe un objet politique comme les autres. La clé de ces actions réside dans la diversité des participants, des lieux et des points de vue ; cet objectif n'est pas toujours atteint et c'est un défi qu'il faudra relever. La méthodologie de ces exercices semble bien adaptée et apporte ses fruits dans le contexte politique actuel, mais l'impact espéré n'est pas encore obtenu. Il y a un objectif cognitif à atteindre par le biais de ces actions et il ne peut se faire que par un engagement constant de tous les acteurs.



Plusieurs solutions sont développées par les associations : assemblées citoyennes tirées au sort, débats organisés avec des panels représentatifs dans lesquels on fournit aux participants des informations sur le sujet et des éléments de compréhension. Si l'on compare toutes ces initiatives, il est facile de conclure qu'il n'y a pas de système idéal et il serait donc vain de chercher une réponse universelle. Le plus utile serait de réunir ces pratiques et d'en tirer les leçons qui s'imposent pour améliorer constamment ces actions.

Pour reprendre les réflexions d'Alexis de Tocqueville, une démocratie, dans laquelle les citoyens se détournent de la vie publique, a toutes les chances de basculer dans une autre forme de société. Il faut donc favoriser la participation des citoyens sur pléthore de sujets et aspirer à une pluralisation des points de vue. La base du concept délibératif réside sur ce point, car, plus on convoque de points de vue différents dans le processus d'élaboration de la décision, moins on a de risque de produire une décision contraire à l'intérêt général.

### **Partie III - Elargir l'audience, renouveler les formes, former des acteurs.**

#### **Sortir de la verticalité.**

Le premier bilan des initiatives délibératives met en exergue l'importance de poser les sujets de façon simple et concrète ; quand cela se fait dans un souci de popularisation, le public répond présent. L'autre point qui émerge est la pluralité des points de vue ; si elle est prise en compte dans le processus de décision, cela renforce la légitimité et la qualité de la décision. Au-delà, elle crédibilise les revendications. Ici se trouve toute l'idée du concept de démocratie délibérative : plus on convoque des points de vue différents et d'horizons divers, moins on a de risque de produire une décision contraire à l'intérêt général. Ici, il n'est pas question de la quantité des participants, mais de la quantité des points de vue et la diversité des profils. En fonction des sujets, cet objectif n'est parfois qu'à moitié atteint. Le domaine de l'environnement par exemple, mobilise beaucoup plus que pendant les années 2000, quand les questions écologiques étaient encore une thématique appartenant à la mouvance altermondialiste.

De plus en plus de citoyens contestent les dispositifs classiques de participation et se tournent vers des appareils démocratiques nouveaux, dont la dynamique vient « d'en bas ». Des revendications s'affirment parfois de manière radicale, comme dans le cas des ZAD. D'autres sont l'impulsion de petits acteurs locaux qui cherchent à participer dans cet élan. Des collectivités locales mènent ainsi des politiques participatives et parfois instaurent des conseils de citoyens, même s'ils sont inégalement appliqués.



Des collectifs voient le jour, revendiquant des formes d'organisation communautaire. À l'échelle mondiale, des expériences commencent à peser. Nous avons déjà cité l'exemple de l'Irlande qui a mis en place en 2016 une assemblée citoyenne composée pour moitié de citoyens et pour moitié d'élus afin de proposer des réformes. L'Islande a lancé, quant à elle, une plateforme wiki et un tirage au sort pour écrire une nouvelle Constitution. Dans le domaine de l'élaboration législative, nous pouvons aussi citer l'expérience conduite sur la loi « fin de vie » par la présidence de l'Assemblée nationale ou le projet de loi numérique via la plateforme de Cap collectif. Tous les domaines ne sont pas concernés par ces actions, mais cela va dans le bon sens et les sujets se multiplient. Tous les outils sont là, faisant preuve de qualité et de diversité, mais la participation n'est pas garantie à chaque fois. Il est donc nécessaire de remettre constamment en question nos approches, puisqu'il ne s'agit plus d'un déficit technique, mais d'un déficit de volonté citoyenne et politique.

Quant à la France, la verticalité du pouvoir du régime implique une personnalisation des rôles qui peut devenir un obstacle dans l'approche participative de la démocratie. Il faut interroger la polarisation des pouvoirs et multiplier les mises en scène de nos personnalités politiques. Si l'on veut casser les étiquettes de tout le monde, y compris des citoyens, un travail de dépersonnalisation des rôles politiques est nécessaire. Du côté des citoyens, il est nécessaire d'écouter les frustrations et aller au-delà des participations décevantes sans enjeux. Il faut également reconnaître les difficultés rencontrées lors de ces expériences participatives et chercher constamment des solutions pour les dépasser. La question des inégalités est très présente ; dans tous ces dispositifs participatifs, ce sont souvent les plus éduqués, plutôt âgés et bien intégrés socialement qui prennent le plus facilement la parole. Chercher la diversité dans les points de vue et les profils est plus nécessaire que jamais pour rendre ces délibérations légitimes aux yeux de tous.

Si la participation rend la représentation démocratique, notre système politique basé sur des principes de représentation ne rend pas honneur à la participation. Le rôle du citoyen ne peut pas s'arrêter au moment du vote et l'habitude a été prise de ne solliciter les électeurs qu'uniquement à l'occasion des grandes échéances électorales. Or, les citoyens sont en position d'être consultés tout au long du processus décisionnel. En formalisant régulièrement des moments de consultation, la représentation devient légitime et justifiée. En somme, et pour citer John Dewey et sa métaphore du cordonnier « certes c'est le cordonnier qui sait comment faire les chaussures, mais c'est celui qui les portes qui sait si elles lui font mal ou pas ».



## **Convergences et pédagogie.**

Pour revenir sur l'expérience des débats délibératifs et les conversations européennes d'EuropaNova, nous pouvons conclure qu'en deux ans l'information et la pédagogie du texte sont maîtrisées. L'objectif d'en faire des lieux de contribution est de plus en plus atteint, puisque participants et experts ont le sentiment d'occuper un lieu où les idées exprimées ont le potentiel de devenir de véritables contributions politiques. De plus, la mise en page et la publication systématique de comptes-rendus renforcent le sentiment de contribution. En outre, cela permet aussi d'obtenir, au fur et à mesure, une véritable « base de données » recensant le sentiment des Européens à une période donnée. Nous pouvons même prétendre que ce travail a un intérêt historique considérable puisqu'il réunit l'expression de l'opinion publique sur des sujets précis. L'obstacle du monopole des sujets par les spécialistes est ainsi dépassé. La difficulté réside sur la manière de réunir davantage de participants. Comment faire venir des gens qui ne s'intéressent pas spontanément à la vie politique et à l'Europe en général ?

Les lycées et collèges sont les premiers lieux où le débat s'apprend. Ainsi, l'école doit renouer avec sa fonction primaire – transmettre le savoir, préparer l'adulte de demain à vivre en société, créer le lien social et former des citoyens. Il ne faut toutefois pas arrêter ce travail de pédagogie à la sortie du baccalauréat. Pour ce faire, il importe de changer les formes habituelles de rencontre et de débat à toutes les échelles. Si l'on veut atteindre des populations éloignées, il faut se déplacer à leur rencontre et non pas attendre qu'ils viennent dans un lieu institutionnel. Si l'on veut toucher les plus désintéressés, il convient d'éviter les réunions de plusieurs heures avec des rhétoriques interminables pour privilégier de nouvelles modalités de communication.

Le renouvellement doit également concerner « le haut ». Les institutions, les médias, le personnel éducatif, les intellectuels de notre époque peuvent tous devenir de véritables relais du débat politique sur l'Europe. En adoptant une démarche différente dont le but n'est pas seulement de former les citoyens, mais aussi les acteurs cités ci-dessus, il devient possible d'inverser les étiquettes et de changer une mise en scène politique qui ne convient plus. Il est facile d'admettre que nous vivons une période de renouvellement des figures politiques ; l'Assemblée nationale a fait l'objet d'un tri sans précédent lors des élections législatives de 2017. Ce renouvellement des troupes doit être assumé à tous les niveaux et au-delà de nos élus. Pendant longtemps, plusieurs sujets de société ont fait l'objet d'un monopole par des acteurs « spécialistes » de ces thématiques. À titre d'exemple, le mouvement Europe Écologie Les Verts était le seul à porter le sujet de l'écologie sur la scène ; de même que le Mouvement des Jeunes Européens se saisissait du sujet Europe.



Leur impact sur les sujets portés a été considérable, mais l'actualité nous pousse désormais à changer de décor et cesser avec ces étiquettes d'un autre temps, en adoptant une autre façon de présentation. Ainsi, les conversations européennes ont, par exemple, invité des personnalités politiques qui venaient participer sous une autre bannière que celle de leur parti. Par exemple, la députée européenne Karima Delli était invitée à la conversation sur la mobilité en Europe. Sa présence ne se justifiait pas par son mandat au Parlement européen auprès des Verts, mais par sa fonction de Présidente de la Commission Transports. Cette deuxième fonction permet d'atteindre deux objectifs : crédibiliser le débat par le concret, la Commission Transports du Parlement entamant un vrai travail de fond, mais aussi, exposer le travail perçu comme « opaque » d'une commission et être en capacité de mesurer l'effet de ce dispositif sur la vie quotidienne des participants. Dès que des choses concrètes entrent en jeu, il devient facile de mobiliser. Il convient de renoncer à solliciter tout le monde sur tous les sujets et à n'importe quel moment afin d'adopter une stratégie réfléchie. Les quartiers populaires, par exemple, se mobilisent quand les enjeux les concernent directement ; il ne faut pas s'attendre à une mobilisation massive sur des thématiques qui ne sont pas directement vécues par les habitants de ces quartiers. Il n'est peut-être pas aisé de sortir d'une certaine « zone de confort » pour confronter les couches sociales éloignées. Pourtant, quand cela est fait avec réussite, nous pouvons alors faire tomber les stéréotypes et démontrer que l'Europe est également vécue en dehors de Bruxelles et des capitales. Débattre de l'Europe ne nécessite pas de connaissances accrues ni un niveau élevé d'éducation. La démocratie est l'affaire de tous et si elle se limitait à ceux qui ont la chance ou l'envie de faire des études supérieures, notre système deviendrait une oligarchie.

Les débats délibératifs et les conversations européennes ont su développer une méthodologie qui rend le débat accessible à tous. Les méthodologies employées partent du principe que ce n'est pas aux citoyens de s'adapter au débat, mais au débat de s'adapter à eux. En remettant régulièrement en question sa capacité à être l'acteur et l'initiateur de tels débats sous cette approche, EuropaNova cherche à élargir l'impact de ces actions au-delà du petit spectre européen qu'elle maîtrise. Avec des expériences hors de Paris, comme, par exemple, à Bordeaux, dans les Balkans et bientôt à Lille, Nancy, en Picardie et dans la banlieue parisienne, le think tank espère servir de relais dans l'engagement européen et animer le débat et la citoyenneté européenne. Les acteurs associatifs comme EuropaNova doivent occuper la place publique et faire preuve de patience et de bonnes pratiques pour raviver le projet européen et prouver aux plus pessimistes que la démocratie n'est pas morte.

---

14 Colin Crouch, Post-democracy, First Edition 2004.

15 Serge Latouche, Vers une société d'abondance frugale, Fayard, 2011, p. 95.



Beaucoup de dysfonctionnements de notre système démocratique poussent certains experts à y voir sa fin. À titre d'exemple, le sociologue et politologue Colin Crouch a popularisé le terme « post-démocratie »<sup>14</sup> y voyant notre société se plonger dans une époque où le régime démocratique serait vidé de tout son sens. L'économiste Serge Latouche le décrit comme une « fausse démocratie caricaturale manipulée par les médias et les lobbies »<sup>15</sup>. Difficile de les contredire. Sommes-nous déjà entrés dans cette ère de « post-démocratie » où notre régime est vidé de sa substance et où les décisions sont prises en coulisses ? Sommes-nous encore en mesure de réinventer la démocratie au lieu de céder aux tentations autoritaires qui s'expriment partout en Europe ?

Notre régime est devenu un spectacle avec ses acteurs et ses intrigues sur le devant de la scène, alors que l'essentiel semble désormais se dérouler en coulisses. Prenons l'exemple de Syriza et des élections grecques de 2015. Alors que le parti d'Alexis Tsipras arrive au pouvoir grâce à un programme qui promet la fin de l'austérité et la rupture avec les politiques des partis au pouvoir auparavant, Tsipras, à peine élu, se voit contraint de renoncer à son programme. En outre, il organise un référendum en juillet 2015 pour recueillir l'avis des Grecs sur le prochain plan de sauvetage proposé par la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international. Militant pour le « non » le parti de Syriza obtient gain de cause, puisque les votants ont massivement rejeté la proposition (à 61,31% des voix). Or, le lendemain le ministre des Finances Yannis Varoufakis démissionne devant l'étonnement des électeurs qui se sont mobilisés aux urnes pour lui apporter soutien aux négociations. Un sentiment d'abandon gagne alors les citoyens grecs qui ne comprennent plus pourquoi ils ont participé au référendum. De même, le rejet par référendum du TECE par les Français et les Néerlandais en 2005 a été suivi, deux ans plus tard, du traité de Lisbonne ratifié par voie parlementaire. Le labyrinthe du Brexit semble encore mettre en exergue ce décalage entre volonté citoyenne, information médiatique et représentation politique. Qu'importe alors le vote des citoyens ?

Les démocraties libérales de notre époque semblent entrer dans une période de crise généralisée et la centralité du gouvernement représentatif classique appartient désormais au passé. Les crises des réfugiées liées aux nouveaux courants migratoires, le terrorisme et la progression des forces xénophobes en Europe ne font que renforcer le sentiment que notre système représentatif est en faillite. Le contexte actuel explique la défiance des citoyens et la nécessité d'une nouvelle forme de participation politique.



La multiplication des mécanismes de démocratie participative, référendum, tirage au sort, est un signe de ce besoin vital de contrebalancer un système représentatif en arrêt depuis la dernière décennie. Si l'on veut « européeniser » l'espace public et faire du projet européen l'affaire de tous les Européens, il convient maintenant à tous les acteurs – pas uniquement institutionnels – de s'impliquer dans le débat. Telle la place publique, il nous faut aujourd'hui une « place publique européenne », occupée par les citoyens et participant pleinement au débat démocratique. En questionnant nos rapports avec les pouvoirs en place, avec les experts, et même avec les acteurs associatifs, nous saurons mieux ressortir de la crise.

L'Europe peut-elle encore faire rêver ? Les résultats de nos actions délibératives prouvent que le projet européen n'est pas mort et que la clé réside dans l'appropriation de ce dernier par les Européens.